Réunion de bureau du 30 janvier 2024

Membres présents : MM. BOURGEOIS Serge, BRUNET Jean Christophe, FONTENIL Benoît (visioconférence), MILLET Nicolas, MOREAU Patrick, SORIGNET Jean Pierre.

Invité présent : M. GARDERES Henri.

Invitée présente : Mme PERROGON Chloé.

Invitées excusées : Mmes BARROT Pierrette.

1. Approbation du procès-verbal n°4 du 21 novembre 2023.

Pas de remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

Audition de M. licence n° 2328088823.

Après audition, les membres du bureau lui adressent un rappel aux devoirs de sa charge et l'invitent à prendre connaissance des articles 16 du règlement intérieur de la CDA et 38 du statut de l'arbitrage.

2. Point sur les effectifs.

Nationaux : 6.

Régionaux : 21.

Départementaux : 132.

Non désignable et licence validée : 9.

Soit un total de 168 arbitres disposant d'une licence validée.

3. Point sur les observations.

M. Patrick MOREAU indique que les observations ont été perturbées par le report des journées liées aux conditions climatiques. À ce jour, 46 ont été réalisées.

D1 GR A : 7, D1 GR B : 6. AD1 : 5, AD2 : 8. D2 Gr A : 5, D2 Gr B : 4, D2 Gr C : 2

D3 : 7, D4 : 2.

4. Point sur le dernier test physique.

5 présents, 1 échec.

Nous dénombrons donc :

Deux arbitres en situation d'échec (2 consécutifs) qui ne peuvent plus officier jusqu'à la fin de la saison et qui seront rétrogradés dans la catégorie inférieure la saison prochaine.

Un en situation d'échec à sa première tentative et qui n'a pas passé sa seconde avant la date butoir. Celui-ci, obtiendra la note de zéro au test physique.

Une notification sera adressé à chacun d'entre eux.

6. Courriers.

Notification de la commission de discipline du 30 novembre 2023. Pris connaissance.

Courriel de M. David DURAND du 8 décembre 2023. Pris connaissance.

Notification de la commission de discipline du 15 décembre 2023. Pris connaissance.

Courrier de la ville de ST JEAN D'ANGÉLY du 21 décembre 2023. Pris connaissance. Le stage obligatoire toutes catégories est décalé au dimanche 25 février 2024 de 9h à 12 h.

Courriel de M Abderrachid AZOUAGH du 27 décembre 2024. Pris connaissance. Les membres du bureau donnent un avis favorable à la demande d'année sabbatique et la transfère à M. le président de la commission du statut de l'arbitrage.

Courriel du club de l'Espoir Haut Vals de Saintonge du 5 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. Stéphane MAGUIER du 5 janvier 2024. Pris connaissance. M. Nicolas MILLET a répondu.

Courriel de M. Alexandre DARBON du 12 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. Alexandre DARBON du 16 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. Dimitri SUIRE du 17 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. David DURAND du 17 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. Grégory BRET du 18 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de Mme Prescilla BERLUREAU du 18 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. Lucas DELCAMBRE du 19 janvier. Pris connaissance.

Courriel de M. Wilfried BOUQUAIN du 23 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de Mme Céline ROBIN maman de Lucas ROBIN du 24 janvier 2024. Pris connaissance.

Courriel de M. Kévin NAHUM du 30 janvier 2024. Pris connaissance.

7. Tour de table

M. Henri GARDERES fait part de ses difficultés pour répondre à la demande des accompagnements.

M. Jean Pierre SORIGNET dresse le bilan du mois de janvier des modifications des désignations.

Chloé PERROGON poursuit sa mission au sein des clubs en infraction avec le statut de l'arbitrage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochain bureau le 19 mars 2024.

Le président de la CDA

Nicolas MILLET

Le secrétaire

Jean-Christophe BRUNET